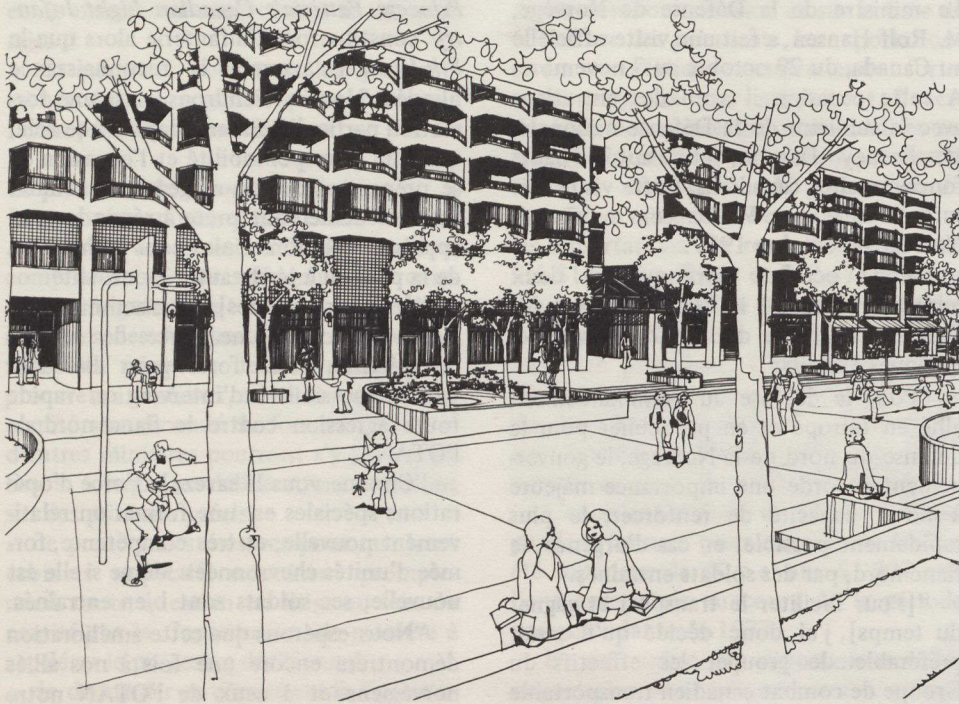


Un centre ville où il fait bon vivre: expérience torontoise



Un des projets prévus pour la nouvelle communauté, l'immeuble Jarvis-Wilton, comprendra des magasins au rez-de-chaussée, des écoles aux deux premiers étages et, au-dessus, des appartements.

Un rêve devient rarement réalité. Le quartier Saint-Laurent est pourtant l'exception qui confirme la règle. En effet, il aura fallu moins de trois ans pour que le projet voit le jour grâce aux efforts concertés de trois ordres de gouvernement et à la détermination des citoyens de Toronto.

Le projet torontois du quartier Saint-Laurent, évalué à \$145 millions, devrait sans doute être terminé vers 1985. Il regroupera écoles, magasins, installations récréatives, services de soins médicaux et logements pouvant abriter 10 000 personnes. Les premières familles pourront emménager dès le début de 1979.

Situé sur l'emplacement de l'ancienne ville d'York, fondée en 1793, ce quartier de Toronto demeure aujourd'hui l'un des seuls liens nous unissant à un passé presque deux fois centenaire. Toutefois, le temps et la négligence ont accompli leur oeuvre dévastatrice, transformant ainsi ce secteur jadis prospère, en un quartier à la fois laid et très peu fréquenté.

Sentiment d'appartenance

Le quartier Saint-Laurent sera plutôt une véritable communauté dans laquelle les

gens pourront à la fois vivre, travailler et jouir des agréments du centre ville de Toronto. Terrains de stationnement, parcs à ferrailles et bâtiments délabrés céderont la place à 3 000 unités d'habitation au maximum, ainsi qu'à des écoles, des établissements commerciaux, des terrains de stationnement, des installations récréatives et des parcs.

Les traits physiques et sociaux du quartier ont été définis comme suit: il doit être un prolongement de la ville et non pas un projet isolé; les rues doivent être conçues de manière à être le centre où convergent toutes les activités; toutes les entrées d'habitations familiales donneront sur la rue; les bâtiments seront construits par des sociétés sans but lucratif et des entrepreneurs du secteur public ou privé afin d'offrir des logements, selon un large éventail de régimes d'occupation, à des personnes appartenant à diverses classes de revenu; dans la mesure du possible, on conservera et restaurera les bâtiments possédant une valeur historique de manière à préserver le cachet du quartier.

Expérience dans le domaine scolaire

Une méthode novatrice a été utilisée, sans

doute pour la première fois au Canada, en ce qui concerne les écoles. En effet, les deux systèmes d'écoles, soit séparées et publiques, occuperont le premier et le deuxième étages d'un immeuble de huit étages qui abritera, au rez-de-chaussée, des magasins et, aux six autres étages, des appartements. Les salles de classe seront situées de chaque côté de deux salles polyvalentes séparées par des portes pliantes. En ouvrant ces dernières, on disposera d'une superficie de 370 m² pouvant être utilisée dans le cadre d'activités scolaires ou communautaires. Les élèves partageront même leur cour de récréation avec les locataires de l'immeuble. Le Metropolitan Toronto Separate School Board et le Toronto Board of Education assumeront les frais d'aménagement de ce terrain de 4 000 m², propriété de la ville.

Quatre ensembles d'habitation en copropriété et un ensemble destiné à la location sont actuellement en chantier.

La Société centrale d'hypothèques et de logement accorde des prêts couvrant le coût total d'un projet assortis d'un allègement d'intérêt donnant un taux hypothécaire réel de 8 p.c. pour 50 ans et avance les fonds nécessaires aux premières études d'aménagement. En outre, 10 p.c. du coût total du projet n'auront pas à être remboursés. Les gouvernements fédéral, provincial et municipal subventionnent aussi 25 p.c. des unités dans des proportions respectives de 50 p.c., 42,5 p.c. et 7,5 p.c.

Des sociétés coopératives et d'autres sans but lucratif participant aux travaux, il est peu probable que le quartier Saint-Laurent devienne un quartier réservé aux gens riches, au détriment des personnes n'ayant qu'un revenu très modeste.

(Extrait d'un article de M. Paul Wright, publié dans la revue *Habitat*, vol. 21, n. 2.)

Le Canada présent aux fêtes de l'indépendance de la Dominique

Le haut-commissaire du Canada à Trinité et Tobago, M. Paul Laberge, a représenté le gouvernement du Canada aux cérémonies marquant, le 3 novembre, l'indépendance de la Dominique. Il était accompagné du commissaire par intérim du Canada à la Dominique, M. T. Pinnacle.

Comme le veut la tradition, un présent a été offert au nom du gouvernement du Canada à M. Patrick R. John, premier ministre de la Dominique. Il s'agit d'une collection de livres et de films canadiens.